

Ecole primaire
Des lys d'or
121 route de Fareins
01480 CHALEINS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 19 / 03 / 2024



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. CORDIER			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Mme PABOIS	x		
Maire : M. MOLINES	x		
Conseiller municipal : Mme JAMBON	x		
Mme DEMEAUX		x	
Mme LEONET	x		
M. KNOEPFLI		x	
M. FLANDIN	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
M. BEN KHALIFA		x	
M. THEROND		x	
Mme BONAVIDACOLA	x		
Mme BOUY-GRUAZ	x		
Mme CHRISTIN	x		
Mme DEFAYE		x	
Mme DESIGAUD	x		
Mme GAWRON	x		
Mme PLATEAU	x		
Mme VIRIEUX	x		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme PATUREL	x		
Mme ARRANCA	X		
Mme TROLAT	X		
Mme LAFONT	X		
M. HUIBAN	X		
Mme QUEYREL	X		
M. POIRIER	X		
Mme CAPRA	X		
Mme CORNUT			invitée
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Mme COUCHOT	x		
Mme PIZARRO	x		
Invité : AESH Mme DUMAZEL			
Mr GUILLARME, Président de la cantine			

Procès-verbal établi le 02 /04 / 2024

Le président, directrice de l'école
Emilie PABOIS

Le secrétaire, parent délégué,
Christophe HUIBAN

Date : 19/03/2024

Heure de début : 19h10

Ordre du jour :

I- PROJETS PÉDAGOGIQUES ET SORTIES

- Rallye mathématiques : plusieurs classes se sont essayées cette année à une ou des épreuves de « rallye math » : des problèmes cherchés en équipe et qui demandent de la logique et parfois plusieurs solutions à trouver. Une autre façon de faire aimer les mathématiques.

Développement durable :

- Poursuite des animations WATTY pour tous les élèves de la moyenne section au CM2 : travail sur les économies d'énergies (électricité) et bientôt sur la gestion de l'eau.
- Interventions du SMIDOM sur le compostage : CE1 et CE2
- Plantations : les CE1 ont commencé à planter dans les grandes jardinières, des fleurs et nos vivaces sont revenues ! Le projet se poursuit avec les graines de légumes.

Projets sportifs :

- CP et CE1 : Basket : les CE1 ont déjà bénéficié d'un cycle basket école (avec intervenant du club de basket de Jassans), les CP suivront le cycle à partir d'avril, sur le city-stade.
- GS et CP : Natation : les GS et les CP commenceront les cours à la piscine de Châtillon sur Chalaronne à partir du 4 avril. De nombreux parents se sont proposés pour nous accompagner et ont dû passer un agrément, nous les en remercions.
- Tennis : les 2 classes de CM et la classe des CE2 auront quant à elles, un cycle de 8 séances de tennis à partir de fin avril.

Projet citoyen :

- Intervention de l'ADAMA : l'association des anciens maires est venue faire une intervention dans les classes de CE2, CM1 et CM2 le 14 mars pour parler des symboles de la République, des fonctions de Maire et pour répondre aux questions des enfants.

Prise en charge des enfants en difficulté :

- le soutien se poursuit dans les classes
- un stage de réussite sera proposé la première semaine des vacances de printemps aux élèves scolarisés entre le CP et le CM2 ayant des difficultés en mathématiques et en français. Ce stage sera encadré par Mmes Gawron et Pabois. Il est souvent très utile pour aider les enfants à ne pas sombrer dans les difficultés. Ce stage est généralement proposé aux enfants n'ayant pas de suivi lourd en dehors de l'école.
- Des séances de soutien ont eu lieu également pour que les CM apprennent à utiliser une application où ils peuvent enregistrer des livres aux élèves de maternelle.

- Tous les élèves de l'école désormais (même les petits et moyens) se rendent à la bibliothèque.

- La classe des GS a fait plusieurs animations en classe avec des parents, afin de faire entrer ces derniers dans la classe. Dernière aujourd'hui avec le rallye mathématique. En tout, c'est 25 familles sur 28 qui sont venues voir comment se passait le travail en classe. Une belle initiative qui devrait servir d'exemples aux autres classes.

- La semaine où l'on travaille à « apprendre à porter secours » aura lieu en mai, en partenariat avec les Pompiers pour tous et avec l'association du don du sang pour les plus grands.

Sorties scolaires :

- Les GS, CP et CE1 partiront le 30 avril aux grottes de Labalme à Cerdon (01) pour une sortie découverte sur le thème de la Préhistoire.
- Les CE2 et les CM1-CM2 C et L iront à Beaujeu, à la Maison des Terroirs, le jeudi 13 juin. Il y aura une partie Aventures et jeux pour découvrir Beaujeu ainsi qu'une animation gourmande.
- Les maternelles (PS et MS) sont en train de faire leur choix, ce qui n'est pas simple, car elles ont dû changer plusieurs fois de projet faute de réponse des partenaires ou de dates incompatibles.
- Les contraintes de transport sont de plus en plus fortes : outre la hausse des prix et le nombre de cars du fait des effectifs élevés et des taux d'encadrement qui changent, l'école doit faire face à la pénurie de chauffeurs : nous devons caler désormais nos sorties en fonction des horaires de transport pour le collège, ce qui complique les réservations.

II- RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE PARENTS/ENFANTS DANS LE CADRE DE NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE

Un diaporama avec les différents items est visionné en conseil.

Dans l'ensemble, il est noté que les enfants sont contents de venir à l'école. Ils apprécient tout type d'enseignement : en groupe classe ou en ateliers, des activités ritualisées, ... Cependant, nombreux trouvent les journées longues et qu'il est difficile de rester assis toute la journée dans la même position. Les plus grands sont plus gênés par le bruit que les maternelles.

Nous allons essayer de répondre à leurs attentes en travaillant autrement : classe dehors ou s'asseoir autrement. Des subventions vont être demandées à l'Éducation Nationale afin de modifier certaines assises en classe, vers un nouveau fonctionnement de classe, dit de classe flexible. Le mobilier seul ne suffira pas, c'est l'enseignement dans sa globalité qui est repensé avec des réflexions sur le bien-être de l'enfant dans l'école et dans la cour, et des formations pour les enseignants.

De leur côté, les parents délégués se sont préoccupés du bien-être des enfants sur les temps périscolaires. Un questionnaire a été envoyé aux parents et une entrevue avec le M. le Maire a eu lieu afin d'optimiser ce temps. Les parents ont été destinataires du compte-rendu.

III- QUESTIONS DE PARENTS

- Le logiciel Cityviz. Il est source de nombreuses difficultés pour les parents, en raison d'un fonctionnement très peu optimal (délai entre la facturation et la possibilité de règlement ; pas d'indication d'une facture réglée ; relances régulières malgré les paiements). Est-il prévu un changement de logiciel ?

M. le Maire explique qu'il y a eu des bugs et des dysfonctionnements avec la Trésorerie, ce qui explique les difficultés rencontrées par les parents. Il rassure l'assemblée sur le fait que les malus ont été remboursés, et rappelle aux parents l'importance d'inscrire les enfants en temps et en heure.

Les parents demandent à ce que le prélèvement automatique puisse se mettre en place.

Les parents demandent s'il est envisagé de changer de logiciel. La Mairie l'envisage si les bugs persistent.

M. le Président de la cantine demande pourquoi la Mairie n'utilise pas Service Complice, le logiciel actuellement utilisé par la cantine, car les parents le connaissent et qu'il fonctionne avec des paiements pré-payés par carte bleue. Le coût annuel est de 1 348 euros, mais il y a un interlocuteur unique qui répond en cas de difficulté. Il faudrait demander le coût si deux services (cantine et mairie) étaient amenés à utiliser la même base de données.

- Quand l'escalier de secours est-il prévu pour la sécurité des enfants à l'étage ?

Il y aura un escalier extérieur si la salle devient une salle de classe. M. le Maire rencontre l'architecte ce mercredi 20 mars, nous n'avons pas le retour de celui-ci à ce jour.

- Est-ce que le personnel éducatif pourrait adopter un comportement homogène et égal envers tous les enfants sans faire de différence entre eux.

Certains parents constatent un comportement différent envers certains enfants, à qui on dit bonjour différemment.

Il sera rappelé à l'ensemble du personnel qu'on ne doit pas faire de différence entre les enfants.

Les parents rappellent le droit au consentement des enfants qui doit être respecté quant aux rapprochements physiques (bisous par exemple).

- Concernant le stagiaire présent depuis quelques semaines, pouvons-nous avoir des informations sur le stage suivi et l'objectif ? Quelles consignes ont-elles été transmises concernant son éventuelle présence, seul, avec des enfants et quel est le rôle de sa tutrice ?

Il avait un stage de 3 semaines à faire dans le cadre d'une immersion en milieu scolaire, en lien avec ses études. Un second stagiaire est prévu en juin, qui sera sous la responsabilité de Perrine Pizarro.

- Concernant le mail envoyé par la cantine, nous souhaiterions savoir quels comportements inappropriés entraîneront un avertissement, puis une exclusion ?

M. le Président de la cantine informe que certains enfants crient, tapent leurs voisins, tapent les petites cuillères sur les verres ou les assiettes sur les tables. Il explique que certains enfants se bouchent les oreilles. Les parents acquiescent et disent que certains enfants calmes sont angoissés à l'idée d'aller à la cantine. M. le Président a été alerté par le personnel, qui avait constaté une dégradation du comportement des enfants. Certes, les locaux sont exigus et mal insonorisés, une cantine reste un lieu bruyant, quelle que soit l'école, mais le comportement de certains est inacceptable. Il a remarqué que les parents réagissaient plus à un mail personnel qu'à un mailing groupé.

Il explique qu'une personne supplémentaire va être embauchée par le bureau de la cantine et promet aux parents que l'année prochaine, il n'y aura que les petites et les moyennes sections dans le bungalow.

Il souligne qu'en août 2023, le personnel ne devait qu'amener le chariot dans le bungalow et que le personnel communal devait se charger des repas. Aujourd'hui, il n'y a plus que 2 personnes pour les 60 élèves car c'est la pause des ATSEM. Cette pause a dû être déplacée car le début d'année a été difficile pour les petits qui perdaient leurs personnes repères à 11h30. Désormais, elles s'occupent du passage aux toilettes et à l'habillage des petits jusqu'à la cantine.

Le conseil d'école tente de trouver des solutions pour résoudre ces dysfonctionnements : serait-il possible d'essayer de mélanger les enfants de différents âges ? Serait-il possible d'avoir un adulte référent par groupe classe ? Qui est responsable des grandes sections puisque leur ATSEM n'est pas présente ? Mme Paboïs s'interroge sur l'utilité d'un PEDT et va se renseigner auprès de collègues en bénéficiant, afin d'harmoniser et de cadrer les différents temps de l'enfant à l'école.

M. le Président de la cantine demande une réunion dès le mois de juin afin d'organiser le temps périscolaire de la rentrée 2024, en conviant la Mairie, le personnel du périscolaire, les parents délégués et la direction d'école. Mme Paboïs accepte de se charger de fixer une date et d'envoyer les convocations.

A titre d'information, Mme Pabois souhaite éclaircir les responsabilités de chacun sur l'ensemble des temps à l'école :

temps	responsable
7h30-8h20	Mairie Perinne Pizarro est responsable des maternelles-CP Giovanna Philidet des CE1 à cM2
Temps scolaire (8h30-11h30 et 13h30-16h30)	Chaque enseignant est responsable de ses élèves, de ses projets, de ses apprentissages La directrice est responsable du bon fonctionnement de l'école et de l'administratif, du planning des ATSEM Le Maire est responsable des locaux et employeur des ATSEM
11h30-13h30 Lors du repas	Association de la cantine
11h30-13h30 En dehors du repas	Mairie Louna est la responsable des élémentaires Florence et Laurence sont responsables des PS-MS Giovanna est responsable des GS
16h30-18h30	Perinne Pizarro est responsable des maternelles-CP Delphine Dumazel est responsable de l'aide aux devoirs

- Quel est le taux d'encadrement réglementaire pour l'accueil d'enfants de maternelle dans un restaurant scolaire ?

M. le Président de la cantine précise qu'il n'existe que des recommandations et qu'il n'existe pas de cadre réglementaire. Le taux préconisé est de 1 adulte pour 15 enfants en élémentaire et de 1 adulte pour 10 enfants en maternelle.

- Serait-il possible de faire appel à un organisme, type Valhorizon, pour le périscolaire (mercredi et vacances) ?

La Mairie n'envisage pas immédiatement de créer un centre de loisirs.

Les parents informent le conseil d'école que la Mairie de Chaleins subventionne l'association Grain de sel à Ars, ce qui permet une prise en charge de 3 euros par enfant et par jour, jusqu'à 20 jours par an.

IV- PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2024

Face à l'augmentation constante de nos effectifs, la DASEN (Inspectrice d'Académie) a décidé d'une ouverture de nouvelle classe à Chaleins, c'est-à-dire qu'elle va nommer un neuvième enseignant et nous l'en remercions car nos effectifs seront un peu plus légers.

Le passage à neuf classes va changer également la quotité de décharge de direction, ainsi, Mme PABOIS sera déchargée à mi-temps de sa classe l'année prochaine.

Un travail en étroite collaboration avec la Mairie, qui met à disposition les locaux, est nécessaire afin de mettre en place ce neuvième enseignant. Un nouveau bungalow est prévu et sera accolé aux autres. Il reste à le meubler et à réfléchir à la répartition des classes dans les locaux (maternelles, élémentaires, classes plus ou moins chargées, ...). Il nous reste également à attendre la fin de l'année pour avoir des effectifs plus précis et imaginer la répartition des élèves dans les classes.

Il faut savoir que 45 logements au Champ de Belleville seront livrés courant 2024-2025, qu'il reste encore quelques maisons inhabitées, que 3 nouvelles maisons sortent de terre devant le lotissement, qu'un gros lot est mis à la vente au centre du village. Tout ceci fait que de nouveaux élèves risquent de grossir les effectifs.

Effectifs programmés à ce jour :

PS : 23 inscrits en mairie, 29 sûrs (6 sont nés habitant Chaleins en 2021, viendront-ils à l'école ?)

MS : 35

GS : 22

CP : 30

CE1 : 26

CE2 : 23

CM1 : 29

CM2 : 26

Total : 220 élèves

Un parent propose de demander à la mairie si elle a les noms des 6 enfants sur les listes électorales afin de savoir si ces familles habitent encore le village.

V- DEMANDES INSCRITES AU BUDGET 2024

Dans les demandes pour le budget 2024, nous avons :

- Le mobilier de la 9^{ème} classe.
- Étant donné les effectifs qui rajeunissent et qui viennent désormais toute la journée à l'école (obligation scolaire à 3 ans), les enseignants souhaiteraient le recrutement d'une ATSEM. Celle-ci semble indispensable au vu de la configuration de l'école où toutes les classes maternelles sont dispatchées. Temps de sieste et classe éloignées, enseignantes seules et WC non attenants, ...
Le conseil municipal étudie le budget pour recruter une quatrième ATSEM et inscrire cette dépense au budget 2024.
- La pose de deux rideaux électriques : un dans la classe des Colibris (sud) et un autre dans la classe des Hirondelles (sud).

M. le Maire informe que les toilettes des maternelles vont être doublés, car trop exigus.

VI- PROPOSITION DE RECONDUCTION DES HORAIRES SCOLAIRES POUR LA PÉRIODE 2024-2027

Tous les 3 ans, il faut renouveler la dérogation de l'organisation de la semaine, car la loi porte toujours sur une semaine de 4 jours ½. Qui souhaite renouveler la dérogation pour continuer la semaine de classe sur 4 jours en conservant les horaires actuels ?

- Nombre d'avis positifs : 18 sur 18 votants

- Nombre d'avis négatifs : 0 sur 18 votants

Heure de fin : 21h30